



France services

10 UNE COLLECTIVITÉ BIEN GÉRÉE

En 12 ans, nous avons radicalement transformé la gestion de la collectivité avec une gestion financière rigoureuse, un désendettement progressif, une stabilité fiscale, une maîtrise des dépenses et des investissements structurants pour améliorer les services publics et le cadre de vie des habitants.



Des **services publics** de qualité et de proximité

- Rénovation des locaux afin d'améliorer l'**accueil des citoyens** : le service de l'Etat civil à la Mairie Annexe, la Direction de la Citoyenneté et des Solidarités, la Direction des Sports, l'accueil du CCAS
- Création d'une **Maison France Services**, un guichet unique d'accompagnement dans l'accès aux services administratifs
- Création d'un **guichet unique jeunesse** regroupant le Point Info Jeunesse et l'ensemble des services
- Réorganisation des **Conseils de quartier** au sein des maisons de quartier en atelier, pour répondre au plus près des besoins des habitants
- Création de l'**Aubaline en centre-ville** pour faciliter les déplacements des Aubagnais dans les services publics

- Achat et rénovation de la **maison de quartier** du centre-ville
- Rénovation et entretien des **cimetières communaux** avec l'agrandissement du cimetière de la Fenestrelle, la création d'un columbarium supplémentaire au cimetière des Passons et la rénovation du « carré des Goumiers »
- **Rénovation des bâtiments municipaux** : médiathèque, conservatoire, équipement audio au théâtre du Comoedia





Une gestion financière exemplaire depuis 12 ans

- **Désendettement à hauteur de 50 millions d'euros** : un effort nécessaire et sans précédent dans les Bouches-du-Rhône
- **Réduction de la dette** par habitant qui était de 3 429 euros en 2013 à 2 690 euros par habitant en 2025
- **Diminution de la capacité de désendettement** qui est passée de 57 années à 17 années
- **Augmentation des actifs de la Ville** de plus de 60 millions d'euros entre 2013 et 2024, soit une hausse de 20%, grâce à d'importants travaux d'investissements réalisés sur cette période, lesquels sont estimés à 76 millions d'euros.
- **Aucune augmentation des taux d'impôts locaux**

ET LES RÉSULTATS SONT LÀ

« La stratégie financière de la commune, fondée sur la stabilité fiscale, la réduction progressive de la dette et la maîtrise des dépenses, permet d'améliorer progressivement la situation financière »

*Chambre régionale des comptes,
Rapport d'observations définitives de la
commune d'Aubagne, 2025.*

En 12 ans, nous avons su, malgré les difficultés financières, tenir notre engagement de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux